

## Recension

Gilles Favarel-Garrigues, Thierry Godefroy et Pierre Lascoumes  
*Les sentinelles de l'argent sale : les banques aux prises avec l'antiblanchiment*  
Paris : La découverte, 2009

Recension par Ian Roberge

Les spécialistes en administration et en politique publique s'intéressent généralement peu aux enjeux associés à la criminalité et à la sécurité publique. La sociologie, la criminologie, le droit, et l'économie traitent selon les normes de leur discipline respective du crime organisé. Les discussions en science politique sur la criminalité organisée ont surtout lieu dans le domaine des relations internationales. Pourtant, les gouvernements ont adopté tout un arsenal de politiques publiques pour affronter le crime organisé, incluant des mesures précises pour combattre le blanchiment d'argent.

Favarel-Garrigues, Godefroy et Lascoumes analysent les politiques internationales et françaises contre le blanchiment d'argent. Il ne s'agit pas, à proprement parler, d'un livre en administration ou en politique publique, pourtant, le sujet, la critique offerte, et les conclusions soumises sont d'intérêts tant pour les spécialistes en antiblanchiment que pour les experts en affaires publiques.

Comment à partir de rien a-t-on construit une nouvelle spécialité d'intervention publique, soit la lutte au blanchiment d'argent? Comment en moins de vingt ans, la construction de cette problématique remonte aux années 1980, en a-t-on fait une priorité internationale? Comment les gouvernements, à leur tour, ont-ils su imposer cette lutte aux grandes banques? En s'appuyant sur le cas de la France, le livre aborde ces questions importantes. Les questions ne sont pas nouvelles; il y a une littérature de plus en plus abondante dans ce domaine. Elles offrent quand même un bon point de départ pour démarrer l'étude.

Le volume est divisé en cinq grandes sections. Dans la première, les auteurs présentent le régime international de lutte au blanchiment d'argent. Ensuite, les auteurs examinent l'antiblanchiment en France. Dans la troisième et dans la quatrième section, les efforts des banques dans la lutte antiblanchiment sont étudiés. En dernier lieu, Favarel-Garrigues, Godefroy et Lascoumes discutent de la relation qui existe entre le gouvernement et les banques dans la lutte à l'argent sale.

C'est à partir de la troisième section que l'œuvre devient vraiment originale. Il est arrivé à certains économistes de se questionner sur les incitatifs qui motivent les banques dans la lutte au blanchiment d'argent. Favarel-Garrigues, Godefroy et Lascoumes vont bien plus loin. Ils décrivent avec minutie une nouvelle profession, celle du « *compliance officer* », dont les tâches principales sont de protéger leur institution de l'argent sale et de s'assurer que la banque est en conformité avec les réglementations gouvernementales. Les auteurs décrivent les instruments informatiques utilisés par les banques; ils discutent aussi de l'emploi du concept de risque dans la lutte antiblanchiment; et, les auteurs notent particulièrement l'élaboration des réseaux formels et informels d'experts dans le domaine. Pour les banques, l'équilibre entre logique commerciale et la responsabilité sociale, entre les attentes du client versus les attentes de l'État et de la société, est difficile à atteindre.

Dans la dernière partie du livre, les auteurs constatent que c'est un bien drôle de partenariat public-privé qui existe dans la lutte au blanchiment d'argent. Les instances gouvernementales ne font pas pleinement confiance aux banques, mais elles ont tout de même besoin de leur coopération. Tandis que du côté des banques, il existe une certaine frustration envers les gouvernements. Les banques ont investi de gros montants pour mettre en place des systèmes de protection. Les agences publiques sont parfois bien maladroitement avec l'information qu'elles reçoivent. Cette conclusion particulière ne surprend pas, mais elle est ici bien documentée.

Sur le plan méthodologique, il est important de noter que la recherche est solide. Les auteurs ont tenu plus de soixante-et-dix entretiens avec différents acteurs impliqués dans la lutte antiblanchiment. Le nombre d'entretien obtenu est assez impressionnant. Il n'est pas facile de s'insérer dans le milieu financier, ou au sein des agences gouvernementales responsables de la sécurité publique. Les trois chercheurs sont expérimentés et cette étude se base aussi sur certains de leurs travaux antérieurs. La recherche pour cet ouvrage a pris plus de trois ans : le résultat, une argumentation bien pensée, pertinente, nuancée et crédible.

La lacune principale de ce travail, c'est que le cas français n'est pas comparé. Les auteurs parlent d'une homogénéisation des pratiques à l'échelle planétaire, et ils leurs arrivent d'aller chercher quelques exemples à l'étranger. Cependant, il n'y a pas de comparaison formelle. La culture des marchés financiers en France reste différente de ce que l'on retrouve dans les pays anglo-saxons. Les institutions financières américaines ou britanniques perçoivent-elles leurs rôles dans la lutte au blanchiment d'argent de la même manière que leurs partenaires français? Que dire des institutions financières qui opèrent dans les pays en voie de développement, en Asie, par exemple, là où il y a des marchés financiers vigoureux? Il est logique de penser que les banques dans ces pays comprennent leurs rôles dans la lutte antiblanchiment de façon différente.

Gouvernance et réseaux ne sont pas des concepts nouveaux en administration et en politique publique. Les chercheurs et les praticiens savent très bien que la gestion des affaires publiques passe par des formes de coopération en tout genre. La lutte au blanchiment d'argent offre un exemple très concret des difficiles relations entre les acteurs publics, les gouvernements et les forces de l'ordre, les acteurs privés, les banques et les associations professionnelles, et les acteurs sociaux, le citoyen (que l'État doit protéger) et le client (qui entretient une relation d'affaire avec sa banque), sont une même et unique personne. Dans le cas présent, l'État n'abdique pas; il ne s'agit pas de privatisation, un thème cher à ceux qui perçoivent un recul de l'État dans la sphère juridique. L'État ne fait pas que déléguer, quoi que le succès de ses politiques découle du travail des banques. Le système en place est en fait bien plus complexe. Ce livre, *Les sentinelles de l'argent sale*, est, donc, une excellente introduction à la lutte antiblanchiment pour le chercheur, un peu aventurier, en administration et politique publique.